



**Opération Programmée
d'Amélioration de
l'Habitat.**
p. 6

Service Jeunesse et sport.
p. 10

**Cessation du service
d'aide à domicile du CCAS
transfert vers l'ADMR.**
p. 14

ÉDITORIAL



À l'ère du numérique, de la surinformation, de sa globalisation, chacun d'entre nous est désormais accoutumé à recevoir son lot de nouvelles, pour reprendre cette terminologie plutôt surannée. Les années 2020 et 2021 avaient bien alimenté les gazettes avec la pandémie du COVID 19, l'année 2022 l'aura nourrie principalement par la guerre en Ukraine, aux portes de l'Union Européenne.

Cruel rappel de l'histoire à tous, notamment pour notre territoire sur lequel est situé le point zéro de la libération de l'Europe du joug nazi. Encore une fois les leçons de l'histoire n'ont pas été retenues avec la guerre et son lot de destructions, de blessés, de familles déchirées, de crimes, de morts. Les conséquences d'une guerre ne sont pas que physiques mais également économiques. Dès le début de ce conflit, les prix de l'énergie se sont envolés, celui de nombreuses matières premières, l'inflation est devenue galopante et nous contraint à une nouvelle approche, celle de la maîtrise tous azimuts.

Notre commune s'inscrit dans cette démarche, l'envolée du prix de l'énergie et de ses coûts d'accès impliquent de prendre des mesures appropriées afin de réduire notre consommation énergétique et de baisser plus encore la durée de son éclairage nocturne.

Dans cette édition, vous pourrez retrouver les différentes rubriques qui vous permettront de mieux comprendre et d'apprécier nos actions.

Pour mémoire, notre commune est lauréate du dispositif « Petites Villes de Demain », c'est un outil précieux afin de nous permettre de continuer à mettre en exergue notre cœur de ville et l'adapter aux enjeux futurs, améliorer nos entrées de ville, conforter et développer les services à votre intention. La deuxième tranche des travaux des quartiers du vieux Port est désormais terminée, la tranche 3 concernant, la place du lavoir et la place Cousteau suivra à l'automne prochain. D'autres réalisations seront mises en place également cette année en corrélation avec nos moyens financiers.

En parallèle, notre commune travaille à améliorer la circulation en ville, le développement des voies douces afin de les connecter à la vélomaritime et la voie verte, à moderniser nos installations sportives ; une micro-folie (musée numérique) sera inaugurée en mars prochain.

Je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle soit source de bonheur, d'allégresse, de réussite dans vos projets et de santé pour chacun d'entre vous. Qu'elle nous permette, collectivement, d'œuvrer au dynamisme et au rayonnement de Port en Bessin-Huppain sur le territoire.

« Seul l'avenir donne un sens au passé » Jacques ATTALI

Christophe VAN ROYE,
Maire de Port en Bessin-Huppain

SOMMAIRE

Page 3

VIE MUNICIPALE

Page 12

VIE LOCALE

Page 16

VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS

Page 18

HISTOIRE

PORT
BESSIN
HUPPAIN

VIE MUNICIPALE

LES SERVICES COMMUNAUX

3 NOUVEAUX AGENTS ONT INTÉGRÉ L'ÉQUIPE MUNICIPALE

"Je me nomme Sarah MADELAINE et j'ai pris mes fonctions de référente du Point Info 14 – Espace France Services au sein de la mairie le 1^{er} juillet 2022. Après avoir exercé cette même fonction à Courseulles s/ Mer pendant deux ans, j'ai eu l'occasion d'intégrer la mairie de Port en Bessin-Huppain afin de développer le Point Info 14 – Espace France services et de le faire connaître aux usagers.

J'ai à cœur d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et sur le numérique. Accompagnée des 22 partenaires du réseau Point Info 14, je facilite leurs démarches parfois contraignantes (Cpam, Msa, Caf, impôts, retraite, cni, passeports, mdph, ants ...). Grâce à des contacts privilégiés avec nos partenaires, les utilisateurs ont une réponse à leur question plus rapidement et avec un accompagnement personnalisé.

Les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux à pousser la porte du Point Info 14 – EFS et j'en suis ravie. L'année 2023 sera riche en nouveauté (permanences des partenaires, ateliers...) et répondra, je l'espère, aux besoins des Portaises et Portais."



"Arrivé début mai au service jeunesse, je souhaite mettre mes 15 années d'expériences d'animateur au service des enfants, des jeunes du territoire et de leurs familles. J'œuvre quotidiennement à l'élaboration de différents projets, pour le local jeune et pour le centre de loisirs, pendant les vacances scolaires et, depuis la rentrée de septembre, les mercredis en période scolaire. Je participerai également bientôt au réveil du conseil municipal des jeunes dont l'activité était restée en sommeil depuis quelque temps. Je travaille en étroite collaboration avec Cyril VICQUELIN, les agents des différents services de la ville, ainsi que les familles.

Je ne remercierai jamais assez chacun d'entre eux pour l'accueil qu'ils m'ont réservé. Depuis mon arrivée, j'apprécie le cadre unique et fort agréable qu'offre Port en Bessin-Huppain. J'ai en plus la chance de faire de ma vocation mon métier. Tout cela m'a permis une adaptation aussi bien rapide qu'efficace !

Je tire un bilan plus que positif après ces premiers mois. Tous les éléments sont réunis pour que cela soit le début d'une longue et belle aventure à vivre ensemble. À commencer par cette nouvelle année 2023, qui vous apportera, je l'espère, un maximum de bonheur."

"Originaire de la région parisienne, je viens en vacances sur la côte du Bessin depuis ma plus tendre enfance. Les hasards de la vie et un coup de cœur pour le cadre m'ont amené, il y a 3 ans, à poser mes valises avec ma famille dans le vieux Port.

J'ai travaillé, pendant plus de 20 ans, au sein d'une collectivité territoriale comme agent technique dans les établissements scolaires et comme conseiller de prévention des risques professionnels pour les agents de la ville. Cette expérience m'aidera à accomplir mes nouvelles missions qui consistent à assurer la maintenance de l'ensemble des équipements sportifs portais.

J'ai intégré l'équipe des services techniques de la commune au 1^{er} août 2022. Depuis, j'ai pris la mesure des actions à mener et je rencontre les associations sportives afin de répondre au mieux à leurs attentes. J'espère ainsi contribuer à améliorer le quotidien des habitants et profiter de ce cadre de vie proche de la nature."



VIE MUNICIPALE

LES FINANCES

Quelques chiffres

BUDGET PRINCIPAL



BUDGET GLOBAL
4 702 751 €

Fonctionnement
3 129 054 €

Investissement
1 573 697 €



DONT TRAVAUX

645 446 €

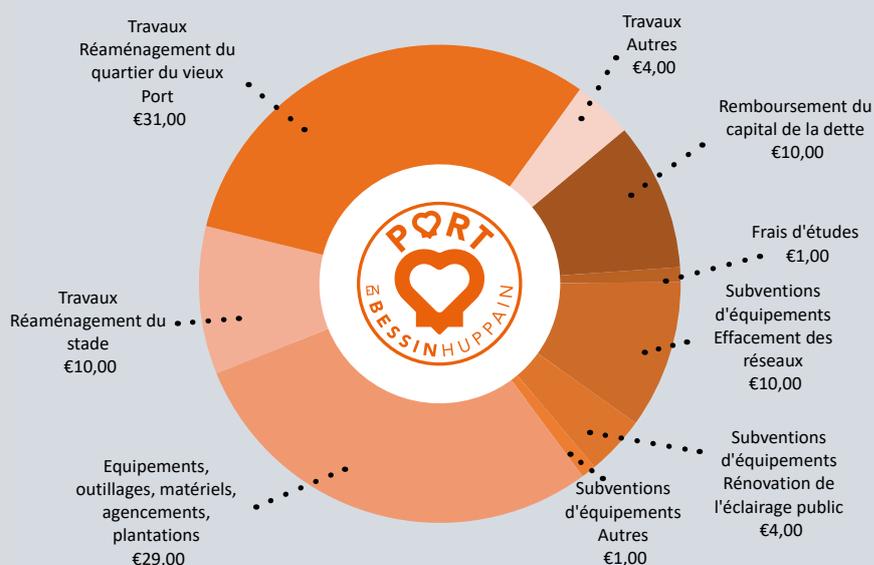
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE

136 000 €

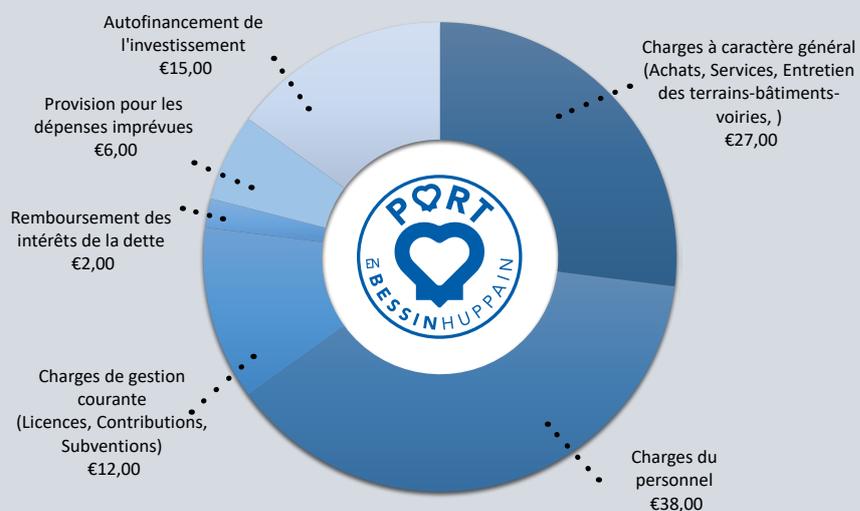
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI

54.05 %
Identique à 2021

Pour 100 € d'investissement



Pour 100 € de fonctionnement



VIE MUNICIPALE

URBANISME

ÉTUDE DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION

Cette étude a débuté en juillet 2022 et doit être terminée au premier semestre 2023.



Elle doit permettre :

- De définir un schéma directeur de mobilités qui garantit, sur la base de compromis, la bonne fonctionnalité du territoire pour tous les usagers.
- De traduire ce schéma par un projet d'aménagement d'ensemble, organisé en actions opérationnelles, qui servira de socle cohérent à la réalisation des travaux de voirie et d'espace public dans les 10 années à venir voire au-delà.
- De phaser et prioriser les actions au regard des enjeux soulevés par les usagers et les acteurs du territoire puis des capacités d'investissement humaines et financières de la commune et de ses partenaires.



Après une première phase d'état des lieux et de diagnostic, l'étude de scénarios, la mise en place d'un schéma directeur et d'un plan d'actions seront entrepris au premier trimestre 2023.

LE LITTORAL, UN NOUVEAU QUARTIER EN CONSTRUCTION

Nous vous l'annonçons dans le dernier Pilote, un nouvel espace sur le territoire communal de Huppain fait l'objet d'un projet d'urbanisation d'un nouveau quartier. Le site est situé au Nord de la RD514, entre l'EHPAD Les Embruns et le quartier du village du Port, et concerne une surface de près de 9 000 m² pour 13 parcelles constructibles.

À savoir

Si vous êtes primo-accédants, n'hésitez pas à vous renseigner près des services de la mairie sur l'aide financière qui peut vous être accordée pour vous aider à réaliser votre projet d'acquisition.

A ce jour, 10 lots sur les 13 en commercialisation sont réservés. Les trois lots disponibles à la vente sont les suivants :

N°4 – 445 m² - 57 000 €

N°9 – 430 m² - 58 000 €

N°11 – 470 m² - 63 000 €

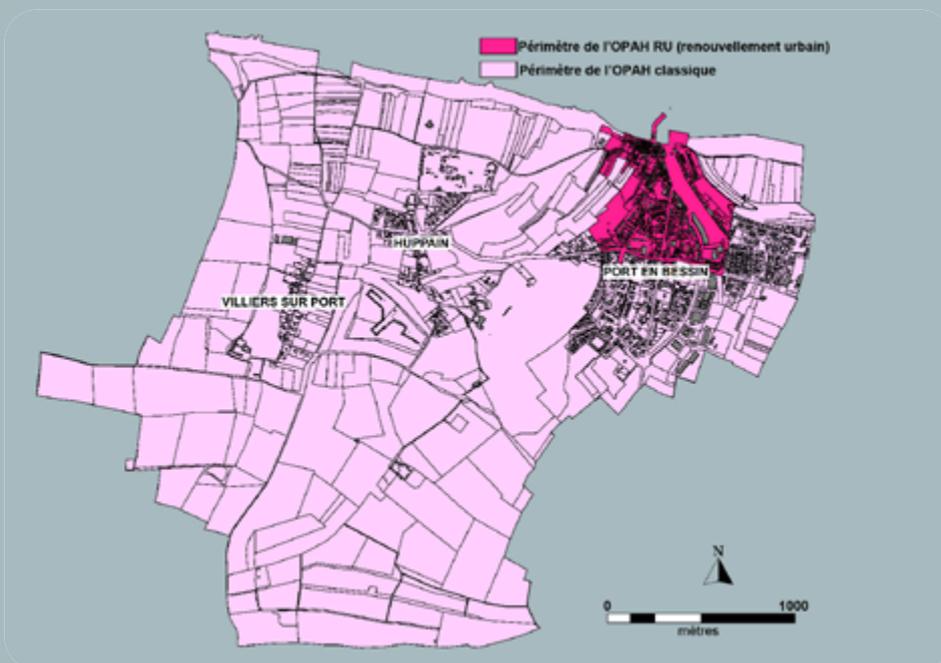
Les travaux de viabilisation ont été finalisés en fin d'année 2022. Le service urbanisme de la mairie devrait recevoir les premiers permis de construire à partir de janvier 2023.



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis le 27 avril 2022, la Ville de Port en Bessin-Huppain est engagée aux côtés de Bayeux Intercom, la Ville de Bayeux et de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) dans deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.

Il s'agit d'un accompagnement technique et financier auprès des propriétaires soucieux d'améliorer leur logement (rénovation, adaptation, réhabilitation). Ces opérations s'inscrivent dans la démarche « Petites Villes de Demain » et son « Opération de Revitalisation de Territoire » qui visent toutes deux une redynamisation du centre-ville de Port en Bessin-Huppain notamment sur le volet Habitat.



L'habitat, un enjeu majeur

L'habitat représente en effet un enjeu pour le centre-ville et pour le territoire communal de Port en Bessin-Huppain. L'étude relative aux besoins en amélioration de l'habitat, réalisée par Bayeux Intercom en 2021, a notamment fait état d'une offre en logements pas toujours adaptée aux attentes et aux besoins des ménages portais. Hausse du nombre de logements inoccupés, part importante de logements occasionnels (meublés de tourisme) dans le centre-ville, vieillissement de la population, dépenses énergétiques importantes, etc... sont autant de phénomènes observés sur le territoire pour lesquels la collectivité souhaite mettre en œuvre des actions.

Les OPAH mises en place par Bayeux Intercom ont ainsi vocation à faciliter l'amélioration de l'habitat sur le territoire et devraient permettre de lutter contre la précarité énergétique, les situations de mal-logement, d'adapter les logements au vieillissement ou au handicap, etc...

Sous conditions

Les aides des OPAH s'adressent aux propriétaires privés souhaitant réaliser des travaux dans leur résidence principale, dans un logement destiné à la location ou dans les parties communes d'une copropriété ou mono propriété¹. Elles sont accordées sous certaines conditions notamment de ressources ou de plafonnement des loyers, et dépendent également de l'âge du logement,

¹ Une mono propriété est un ensemble de lots (immeuble) appartenant au même propriétaire

des artisans choisis pour les travaux et de la date de début des interventions. Elles peuvent atteindre jusqu'à 80 % du montant des travaux et varient selon la nature de ces derniers, l'état initial du logement, sa localisation et le niveau de revenus des propriétaires. En plus de ce volet financier, les OPAH offrent un accompagnement technique : un conseiller se tient à la disposition des propriétaires pour leur fournir des conseils administratifs, techniques, juridiques, financiers et sociaux et les accompagner depuis le montage du dossier jusqu'au versement des aides. Vous avez un projet qui peut correspondre ? Prenez contact avec le conseiller avant toute signature de devis !

Grâce au soutien de Bayeux Intercom et de la Ville de Port en Bessin-Huppain, d'autres types de travaux s'ajoutent au bouquet éligible pour les logements situés dans le périmètre de l'OPAH spécifique au centre-ville de Port-en-Bessin Huppain (OPAH RU) :

	BAYEUX INTERCOM		Commune de Port en Bessin-Huppain
	OPAH classique	OPAH RU	OPAH RU
Accession à la propriété dans l'ancien	5 000€ / log.	2 500€ / log.	3 000€ / log.
Prime sortie de vacances	2 000€ / log		3 000€ / log.
Travaux énergétiques copropriétés	500€ / lot		500€ / lot
Mise en valeur des façades	3 000€ / immeuble		3 000€ / immeuble
Cages d'escaliers	4 500€ / immeuble		-

EN RÉSUMÉ :

CONDITIONS PRINCIPALES

- Logements privés, occupés à titre de résidence principale
- Logements de plus de 15 ans
- Gain énergétique d'au moins 35% pour les travaux de rénovation énergétique
- Travaux réalisés par des professionnels
- Engagement d'occuper le logement pendant au moins 3 ans pour les propriétaires occupants
- Conditions de loyer et engagement minimum de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

QUELS TRAVAUX ?

- Travaux d'économie d'énergie
Isolation, chauffage, ventilation, menuiserie...



- Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie
Adaptation de la salle de bain, WC, cheminement...



- Réhabilitation globale de logement
Logements dégradés, vacants



- Travaux dans les parties communes des copropriétés ou monopropriétés
Rénovations thermiques, façade, cage d'escalier



CONSEIL :
Privilégiez un premier contact par téléphone pour vérifier l'éligibilité de votre projet !

UN EXEMPLE D'INTERVENTION

Logement occupé par une famille de 4 personnes

Projet : Isolation des combles et installation d'une pompe à chaleur
Gain énergétique de 44%

Financement :

Montant des travaux TTC : **17 316 €**

Subvention Anah 35% du HT : 5 745 €

Prime Habiter Mieux : 1 641 €

Chèque éco-énergie Région : 2 500 €

Subvention Bayeux Intercom : 500 €

Total des aides non remboursables : 10 386 €

Pourcentage des aides : **60%**

Reste à charge (apport personnel) :
6 930 €

PERMANENCES GRATUITES

SUR RENDEZ-VOUS :

PORT EN BESSIN-HUPPAIN

2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 9h30 à 12h

Mairie - 15 rue Docteur Camille Huet

Ces permanences sont assurées toute l'année sauf durant les vacances de Noël et la première quinzaine du mois d'août.

Pour prendre rendez-vous : CDHAT

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT



28 - 30 avenue de Garbsen
14200 Hérouville-Saint-Clair
agence14@cdhat.fr



02 31 53 73 73

MISE EN VALEUR DU CENTRE VILLE



Ces derniers mois, le quartier du Vieux Port a continué sa métamorphose. Après deux premières phases de travaux ayant permis la rénovation et la mise en valeur du quartier du Vieux Port (Rue Michel Lefournier – Rue Traversière – Rue de la Fontaine – Rue du Nord et Rue Stella), la commune de Port en Bessin-Huppain ambitionne d'entreprendre une troisième phase d'aménagement comprenant la Place du Lavoir et la partie Nord de la Place Cousteau et une quatrième phase comprenant la rue Nationale.

Pour chacun des espaces, nous partageons avec vous nos objectifs et orientations, qui seront susceptibles d'évoluer compte tenu des éventuelles contraintes techniques et/ou financières :

Pour la Place du Lavoir :

Cette place est localisée entre la rue du Nord et la rue Nationale. En plus de représenter un lieu de vie et de rencontre dans le centre-ville de Port en Bessin-Huppain, cet espace constituera un espace structurant pour l'accueil des cyclos touristes en bordure immédiate de la future vélo maritime (Section Ouest du territoire).



La commune projette sur cet espace :

- La mise en valeur urbaine et paysagère (mobilier urbain – traitement paysager et plantations – revêtement perméable aux eaux pluviales) ;
- Le développement des services aux cyclistes : consignes à bagages, anneaux de stationnement, recharge pour les vélos électriques, mobilier urbain au profit du repos des cyclistes...
- La remise en état de la fontaine (avec un recyclage de l'eau) et ainsi contribuer aux îlots de fraîcheur en centre-ville.
- La création de places de stationnement complémentaires (2 places).

Pour la partie Nord de la Place Cousteau :

Cette poche de stationnement centrale au sein du centre-ville de Port en Bessin-Huppain est actuellement en très mauvais état. Sa réfection est souhaitée à court terme.



Les objectifs pour cette place sont les suivants :

- Actuellement imperméable aux eaux pluviales, la commune souhaite aménager des espaces de stationnement et de cheminements garantissant l'infiltration des eaux pluviales sur cet espace public.
- La commune projette l'aménagement d'une Infrastructure de Recharge pour les Véhicules Électriques.
- Cette réfection pourrait également permettre la plantation d'un nouvel arbre (avec fosse de plantation adaptée à son développement – végétalisation et apport d'ombre en milieu urbain).

Pour la rue Nationale :

Pour cette voie, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ont été réalisés en 2022 par le SDEC du Calvados et la réhabilitation du réseau des eaux usées (remplacement du réseau unitaire par un réseau séparatif) est programmée au cours de l'année 2023 par Bayeux Intercom (autorité compétente en matière d'assainissement).



La commune projette la réfection complète de cette voie structurante de la rue de la Fontaine à la rue Cousteau (chaussée et trottoirs). Cette réfection répondra aux objectifs suivants :

- Renforcer l'attractivité du centre-ville de Port en Bessin-Huppain par la mise en valeur de cette voie structurante – voie de passage principale des utilisateurs et habitants du centre-ville ;
- Apaiser et sécuriser les déplacements des piétons par l'aménagement de trottoirs plus larges ;
- Inscrire les préconisations d'aménagements issues des études en cours (Etude de Circulation et de stationnement / Schéma Directeur Cyclable au profit des cycles).

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AVENUE MARÉCHAL DE TOURVILLE ET PERSPECTIVES

Comme vous avez pu le constater, depuis septembre 2022, les travaux liés aux réseaux ont été initiés par les différents gestionnaires sur l'Avenue Maréchal de Tourville. Sont concernés :

- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications (compétence SDEC et commune) ;
- Les travaux sur le réseau d'eau potable (reprise de branchements plomb et renouvellement de deux canalisations AEP – compétence SMAEP) ;
- Les travaux sur le réseau des eaux usées (interventions sur les parcelles privées pour décaler le réseau en fond de parcelles privatives et pour déplacer/créer un nouveau poste de refoulement à proximité des terrains de tennis).

Une fois ces travaux réalisés, la commune souhaite mettre en œuvre le réaménagement de cette traversée, véritable vitrine et porte d'entrée du territoire communal.



Ce réaménagement devra assurer :

- Le partage de l'espace public entre tous les modes de déplacements (véhicules – cyclistes et piétons). Les résultats du Schéma Directeur Cyclable de Bayeux Intercom et de l'étude de circulation et de stationnement seront des outils d'aide à la décision pour ce projet.
- L'apaisement des circulations.
- La qualité et la mise en valeur paysagère de l'entrée de ville Ouest mais aussi des entrées de villes secondaires (connexions rue du 11 novembre, rue de la Corderie, et rue Docteur Camille Huet) seront des objectifs.
- L'harmonie et la cohérence de la signalisation d'information locale pour une meilleure lisibilité et compréhension de nos visiteurs.

APRÈS LA CRISE SANITAIRE, LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Alors que le prix de l'électricité continue de tutoyer des sommets, la commune de Port en Bessin-Huppain, inquiète des factures à venir aux montants multipliés par 2, 3 ou 4, tente de prendre les devants.

En tant qu'adhérente à l'accord cadre du SDEC Energie, la commune de Port en Bessin-Huppain, bénéficie tout d'abord de la force du groupement

d'achat du syndicat qui a pu négocier en amont ses achats d'électricité et de gaz pour ses membres, ce qui permet à court terme de limiter l'impact des augmentations des prix de ces énergies. Les autres leviers d'actions concernent la sobriété énergétique.

En effet, la première et véritable économie porte sur l'énergie que l'on ne consomme pas.

Ainsi, la commune de Port en Bessin-Huppain a choisi de modifier une

nouvelle fois les horaires de la coupure de nuit des éclairages publics. La coupure qui était effective de 0h à 6h, l'est désormais de 22h30 à 6h.

Parallèlement, la commune poursuit la modernisation de ses équipements électriques. Grâce au programme R30 proposé par le SDEC Energie, le remplacement des luminaires des réverbères de plus de 30 ans, qui sont aussi les plus énergivores, par des technologies LED, sera un investissement permettant de réduire significativement les consommations énergétiques de notre parc lumineux.

VIE MUNICIPALE

SERVICE JEUNESSE ET SPORT



Centre de loisirs : Bilan de l'été

Le nombre d'enfants et de jeunes accueillis au centre de loisirs augmente chaque année. Cet été, une équipe renouvelée (avec 5 nouveaux animateurs) a encadré **176 jeunes différents** soit **509 inscriptions** sur l'ensemble des 7 semaines d'accueil pendant l'été.

Au cours de ces semaines partagées, les enfants et les jeunes découvrent les joies de la vie en collectivité, apprennent l'autonomie, deviennent acteurs de leurs loisirs et prennent des responsabilités qui correspondent à leurs âges.

La très bonne météo de l'été a permis à chacun de vivre de bons moments en extérieur. Le programme des activités s'est décliné autour d'une thématique fédératrice, les 4 éléments, et fut l'occasion pour les enfants de découvrir que chacun est différent mais trouve sa place. Lors de la semaine autour de l'eau, ils ont, par exemple, visité une caserne de pompiers et réalisé différentes expériences.

L'inscription à la semaine, dont la sortie devient le point d'orgue, renforce la cohésion du groupe qui évolue dans une atmosphère préservée de vacances.

Nouvelle formule à venir : des activités dès 8h et jusqu'à 18h

"Maintenant que je suis en 6^{ème}, le vendredi soir me permet de revoir mes anciens amis qui ne sont pas dans mon collège.

J'adore les soirées à thème du local et les sorties du centre de loisirs (laser game, ciné, bowling).

Le top du top : Aller au ski ! Super ambiance au ski et aux différentes manifestations qu'on organise."

Paolo



C'est ouvert le mercredi !

Depuis septembre 2022, le centre de loisirs municipal ouvre ses portes tous les mercredis de 8h à 18h

Cette ouverture répond à un réel besoin exprimé sur le territoire et offre aux familles un mode de garde supplémentaire.

Des animateurs formés et compétents accueillent les enfants et leur proposent des activités ludiques et variées sur place et une sortie par période (entre deux vacances). Au programme : activités manuelles, pâtisserie, découvertes des arts, sports, sorties régulières à la médiathèque Les 7 Lieux...

N'hésitez plus à inscrire vos enfants !

CÔTÉ PRATIQUE

Pour les **3/12 ans**

Inscription à la journée ou à la 1/2 journée

Possibilité de cantine (même à la 1/2 journée)

Renseignements et inscription:
clsh@portenbessin-huppain.fr
 02 31 21 71 40

dossier et tarifs à télécharger : www.portenbessin-huppain.fr

Séjour Neige

Cet hiver, 30 jeunes de 11-17 ans, accompagnés de 4 animateurs, partiront à Val Cenis. **Départ prévu le 18 février et retour le 25 février !**

Pour beaucoup ce sera une première occasion de découvrir la montagne en hiver. Ils pratiqueront le ski alpin, goûteront à la cuisine régionale et s'adapteront à la vie en collectivité...

Tous auront participé à des actions pour autofinancer leur séjour : Le Goût du Large, des lotos, le marché de Noël. Cette année, ces actions sont encore plus primordiales car, avec l'inflation, les différents postes de dépenses (transport, hébergement, forfait...) ont considérablement augmenté. Malgré l'aide financière apportée par la commune de Port en Bessin-Huppain, le coût pour les familles serait, sans ces actions, trop important pour permettre à chacun d'y participer.



Local jeunes

Depuis le mois de septembre, nous assistons à un record du nombre d'inscriptions : 30 jeunes en moyenne par soirée .

Le programme des activités est déterminé par période et respecte le cycle suivant : accueil libre, puis soirée à thème, et enfin sortie. **L'inscription est obligatoire !**

ATTENTION ! Depuis septembre, l'aide aux devoirs a de nouveaux horaires : **le mercredi de 16h30 à 18h30.**

VIE LOCALE

UN TRÈS BEAU GOÛT DU LARGE

La 18^{ème} édition du Goût du Large s'est déroulée les 12 et 13 novembre dernier. La météo exceptionnelle et le week-end prolongé ont favorisé la venue de près de 50 000 visiteurs accueillis pendant le week-end.

Comme chaque année, aux côtés des professionnels du milieu maritime, la Ville de Port en Bessin-Huppain s'est employée à valoriser l'image des métiers liés à l'activité halieutique mais aussi à mettre en exergue les pratiques de pêche visant à offrir des produits de qualité.

Parmi les nombreuses nouveautés de cette édition, la démonstration de l'élévateur à bateaux et les fontaines dansantes ont rencontré un vif succès.

Le Goût du Large reviendra les 11 et 12 novembre prochains



LA BÉNÉDICTION DE LA MER EN PRÉPARATION



La bénédiction de la Mer aura lieu les 19 et 20 août prochains. La préparation est lancée !

Les responsables de quartiers ont été désignés, le papier est en cours de distribution et les sujets seront remis prochainement aux responsables de quartiers...

Comme tous les 5 ans, ces deux jours seront l'occasion de commémorer les marins disparus en mer. Le programme de cette nouvelle édition combinera, une nouvelle fois encore, le recueillement, l'émotion, le plaisir, la surprise et l'éblouissement. De très nombreux bateaux participeront à cet événement constitutif de notre patrimoine.

Si vous souhaitez aider les responsables de quartiers en confectionnant des roses, vous pouvez vous adresser à Laurence THOMASSE

urbanisme@portenbessin-huppain.fr





LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES TERRITOIRE DE TER'BESSIN

Le syndicat Ter'Bessin a décidé de faire appel à FREDON Normandie pour mettre en place la lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le territoire des intercommunalités : Isigny Omaha Intercom, Bayeux Intercom et Seules Terre et Mer.



RAGONDIN



RAT MUSQUÉ



La lutte collective, qu'est-ce c'est ? :

Il s'agit de lutter contre les rongeurs aquatiques invasifs et envahissants que sont les ragondins et les rats musqués. Ils transmettent des maladies graves aux humains et aux animaux et ils détériorent les berges et attaquent les cultures.

Comment ? : Par piégeage, à l'aide de cages-pièges mises à disposition des volontaires. La FREDON fournit tout l'équipement nécessaire et les formations en cas de besoin

Qui ? : Toutes les personnes qui se sentent en capacité de piéger, sinon contactez la FREDON qui vous enverra un piégeur du réseau

Financé par qui ? : Le syndicat Ter'Bessin.

Ce dispositif est gratuit pour les piégeurs qui participent. Ils peuvent bénéficier d'une indemnisation pour leurs captures à hauteur de 3,5€ par rongeur capturé et équarri.

Comment faire pour participer ? : contactez la FREDON Normandie,

Déborah MARIE : 06 84 88 55 24 – 02 31 46 96 56 - deborah.marie@fredon-normandie.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CESSATION DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE DU CCAS, TRANSFERT VERS L'ADMR.

Depuis plusieurs années le Service d'Aide à Domicile du C.C.A.S de la commune connaissait des difficultés importantes d'ordre financier et de recrutement.

Le domaine d'activité de l'aide à domicile est complexe et nécessite une vigilance lors du recrutement tant sur la qualification que sur la formation des candidats qui se sont faits rares ces dernières années. Nous n'avions plus que trois agents dont deux à temps partiel et une contractuelle pour assurer nos missions ce qui devenait impossible, nous ne pouvions plus assurer les heures d'aide accordées aux bénéficiaires et notre qualité de service s'en trouvait amoindrie.

Aussi pour ces raisons, il nous a semblé nécessaire d'envisager en début d'année 2022 de mettre fin à ce service.

Conscients que l'arrêt de ce service d'aide à domicile était une source d'inquiétude auprès de nos bénéficiaires, nous avons dès le mois de mai 2022, informé et accompagné individuellement chaque usager, afin de permettre un suivi et une continuité des missions avec un autre service d'aide à domicile.



Après cette étape de concertation, il a été décidé de mettre en place une convention de mise à disposition des deux personnels titulaires du CCAS auprès de l'ADMR, notre contractuelle ne souhaitant pas être embauchée par l'ADMR.

- Un courrier explicatif proposant la continuité de la prise en charge auprès de l'ADMR a été adressé et une visite a été effectuée auprès de chacun de nos bénéficiaires, afin d'expliquer le changement proposé et recueillir leur choix et décision.

- Un suivi, auprès des organismes délivrant les prises en charge (Conseil Départemental du Calvados, CLIC du Bessin, CARSAT et EVAL-14) a été assuré, une réunion de synthèse avec l'ADMR le 09/12/22, présentant les quatorze dossiers des bénéficiaires ayant répondu favorablement à cette passation ont permis de confirmer cette reprise. (4 de nos bénéficiaires ont préféré avoir recours à un CESU, chèque emploi service universel).

Au départ de la mise en œuvre de cette procédure de cessation de service, nous nous étions engagés à assurer un accompagnement et un maintien de service tant qu'une alternative pérenne ne serait pas mise en place. Nous avons respecté nos engagements et la passation sera effective à la date du 1^{er} février 2023.

Nous remercions tous les acteurs qui ont permis que cette transition soit possible et réussie ! Services SAAD, organismes et personnel du CCAS concernés.

Nous remercions Monsieur Gilles DESCHAMPS, Directeur de l'ADMR et ses collaboratrices, pour leur disponibilité, écoute et conseils.

Enfin, nous remercions vivement les bénéficiaires de notre service, pour leur confiance et compréhension.

Différentes étapes ont été nécessaires pour mener à bien à cette passation de service :

- Rencontre avec le Service de l'Autonomie du Conseil Départemental du Calvados le 12/07/22

Rencontre avec les principaux services d'aide à domicile intervenant déjà sur le secteur de Port en Bessin-Huppain, en juillet et début août 2022, CONFIEZ-NOUS, L'AGE D'OR SERVICE, ADMR.

- Des réunions d'information auprès des trois personnels-aides à domicile pour expliquer nos objectifs et la finalité de cette passation de service. Nos agents auxiliaires de vie ont été des garants également dans la transmission des informations auprès des bénéficiaires.

- Des réunions et entretiens, avec les Elus, la Direction, le personnel encadrant et les trois aides à domicile du CCAS ont été organisés avec le Directeur de la Fédération Départementale des Associations ADMR du Calvados accompagné de ses collaboratrices, (l'ADMR étant le plus important service d'aide à domicile représentatif sur notre secteur, reconnu et habilité par le Conseil Départemental du Calvados).

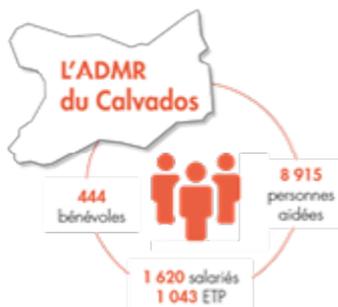


pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1^{er} réseau associatif national de service à la personne. Le projet politique de l'ADMR vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles, de la naissance à la fin de vie. Bien plus qu'un service, l'ADMR est au cœur de la société de l'engagement.



Le modèle économique responsable et non lucratif, le maillage d'associations locales de proximité, créent des emplois stables sur tous les territoires. Grâce à ses bénévoles et ses salariés, l'ADMR agit au quotidien auprès de ses clients, innove pour construire une société plus solidaire et contribue au développement du lien social.



Retrouvez toutes les informations de la Fédération du Calvados sur notre site Internet : www.admr14.org

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LA ROYALE

Fin juin 2022, la majeure partie des travaux de rénovation de la résidence autonomie la Royale, entreprise par Partélios, touchait à sa fin.

En plus de l'isolation extérieure, ce n'est pas moins de 44 appartements qui ont pu bénéficier d'une nouvelle porte répondant aux normes phoniques et incendie ainsi que de la mise en place d'une douche à accès PMR.

Les parties communes ont, elles aussi, bénéficié d'une vaste rénovation : sols, murs, éclairages, portes d'accès ont été refaits à neuf et une climatisation a également été mise en place dans l'espace de vie, permettant ainsi aux résidents de se rafraîchir lors des fortes chaleurs estivales. Enfin, la signalétique, installée par la commune, permet maintenant de mieux identifier le bâtiment depuis la rue Jean Bart.

La réfection de l'allée et du parking d'accès permet désormais une meilleure accessibilité.

Plus moderne, plus lumineux, ce lieu d'accueil de nos séniors est un lieu où il fait bon vivre.

Une résidence animée :

En plus des Ateliers SIEL BLEU (Activité gym et mémoire), et dans le cadre de notre partenariat avec la Médiathèque Les 7 Lieux, de nouvelles animations ont été mises en place auprès des résidents.

Une fois par mois, un portage culturel permet à chacun de retirer des revues, livres, CD, mais également la possibilité de participer à des spectacles et animations.

C'est ainsi qu'en octobre dernier, des résidents ont pu assister à une pièce de théâtre à l'EHPAD LES EMBRUNS intitulée « Des Tartines et Dé-confiture » spectacle tout en tendresse et en sensibilité sur le thème de bien aborder la vieillesse.

Christophe VAN ROYE, Maire et Valérie DANIEL adjointe chargée des affaires sociales, avaient à cœur de partager un moment de convivialité avec les résidents de la Royale, autour d'un goûter, organisé avec le personnel, le 21 décembre dernier.

Les restrictions sanitaires ayant empêché de rencontrer les résidents l'année passée, Monsieur le Maire était

ravi de pouvoir enfin partager à leur côté une animation musicale rythmée présentée par le duo Caroline et Carmen, au son de l'accordéon et des chants de Noël.



VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS

LA MICRO-FOLIE DU BESSIN



Musée Numérique à Colombelles

Micro-Folie : un dispositif culturel innovant, au service de l'animation des territoires.

Le programme Micro-Folie est un dispositif de politique culturelle porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en lien avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs.

Une Micro-Folie propose des contenus culturels ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants et ne nécessitant aucune infrastructure particulière.

Ses activités, gratuites, sont à destination de tous les publics (famille, groupes scolaires, associations, etc.). L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux.

Le musée numérique : le cœur de la Micro-Folie

Réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite incitant à la curiosité. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur. Beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacle vivant, c'est une porte ouverte sur la diversité des trésors de l'humanité.

Avec un objectif partagé de rendre la culture accessible à tous et de lutter contre la fracture numérique sur leurs territoires respectifs, les communes de Port en Bessin-Huppain et de Saint-Vigor-le-Grand se sont associées pour porter un projet de micro-folie basé sur la coopération : la Micro-Folie du Bessin.

Elles ont choisi un dispositif mobile pour permettre aux deux communes d'accueillir à tour de rôle cette Micro-Folie. Une programmation complémentaire et une communication commune favorisera la cohérence du projet au profit des habitants de ces deux territoires et du rayonnement de la Micro-Folie du Bessin.

Dans un premier temps, la Micro-Folie du Bessin se concentrera autour du musée numérique. D'autres éléments tels qu'un Fab-Lab étoffera par la suite cet équipement.

À Port en Bessin-Huppain, la Micro-Folie s'installera chaque année au sein du centre culturel Léopold Sédar Senghor de la mi-mars à la mi-novembre et viendra renforcer ses activités (expositions, visites guidées). Depuis la fin du mois de décembre, le centre culturel a ainsi fermé ses portes au public pour permettre la réalisation de travaux nécessaires à l'installation de la Micro-Folie.

Il rouvrira au mois de mars avec une nouvelle programmation articulée autour du musée numérique.



Le centre culturel continuera de proposer des expositions d'artistes plasticiens qui compléteront l'offre du Musée numérique en proposant au visiteur un rapport physique à l'œuvre.

© ISAA

VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS

VALORISATION DU PATRIMOINE MARITIME



© Olivier MÉRIEL

Depuis plusieurs mois, avec l'aide financière de la région et du département, la commune mène un projet de valorisation de son patrimoine maritime au travers les regards croisés de photographes, Olivier et Mathile MÉRIEL, et d'une ethnologue de LA FABRIQUE DE PATRIMOINES, Karine LE PETIT.

Ce projet se concrétisera à la fin de l'année par une grande exposition qui investira différents lieux de la ville, en intérieur comme en extérieur. Elle sera l'occasion, pour chaque visiteur, de s'interroger sur ce qu'est le patrimoine maritime portais, qu'il soit matériel ou immatériel.

Depuis un peu plus d'un an, photographes et ethnologue ont embarqué à bord de chalutiers, arpenté les quais et les infrastructures portuaires, rencontré des femmes et des hommes qui vivent ou travaillent sur le port...

Pour ce projet, nous recherchons des archives familiales : photographies, films (...), à terre ou à bord, d'hier ou d'aujourd'hui.

Si vous en possédez, n'hésitez pas à prendre contact avec Sophie COEVOET au centre culturel au 02 31 21 92 33 ou centreculturel@portenbessin-huppain.fr

Ces documents seront numérisés et vous seront restitués.

Merci d'avance pour votre aide !



© Karine LE PETIT - La fabrique de patrimoines



Grâce à leurs appareils photos, chambre photographique ou enregistreur, ils ont posé leurs regards, artistique ou ethnographique, sur notre patrimoine. Ils continueront leur travail dans les mois à venir en participant, notamment, à la Bénédiction de Mer.

Au cours de l'année à venir, nous souhaitons associer les enfants, les habitants et les pêcheurs à ce projet afin de multiplier les points de vues. Pour ce faire, nous vous donnerons plusieurs rendez-vous.



© Olivier MÉRIEL



HISTOIRE

PORT EN BESSIN ... UN DÉCOR DE ROMAN

Quand on pense à Port-en-Bessin vu par les artistes, ce sont les peintres qui viennent aussitôt à l'esprit. Rien de plus logique, l'art graphique précède l'écriture, l'interprétation de l'image peut être directe et ne demande pas de transposition. Pourtant les écrivains aussi se sont intéressés et s'intéressent encore à Port et leur description très réaliste nous entraîne autant que les images dans l'univers que nous connaissons.

1828 : « Tableaux d'une vie privée », Honoré de Balzac (1799 – 1850)

C'est sur cette plage où le port n'est pas encore construit qu'Honoré de Balzac s'est promené lors de son séjour à Bayeux en 1822.



Théodore Gudin, 1827.

Honoré de Balzac a alors 23 ans. Il s'ennuie de sa sœur Laure et part la rejoindre à Bayeux où elle vient de s'installer avec son époux Eugène Surville, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, envoyé en mission dans le Bessin.

À Bayeux, où il séjourne 3 mois, le jeune Balzac écrit plusieurs nouvelles sous le pseudonyme d'Horace de Saint Aubin. Il en profite aussi pour étudier le « petit monde » de Bayeux, ce monde de la province qui sera l'univers de ses romans.

La mer est toute proche et Balzac n'a pas manqué d'aller jusqu'à Port, puisque dans la première scène de la pièce de théâtre *Tableaux d'une vie privée* paru en 1828, il fait dire à Fanchette Lenoir s'adressant à Nathalie : « Oh Mademoiselle, taisez-vous, votre voix me trouble, baissez vos yeux, je vous en prie, ils me semblent lire dans l'avenir. Oui quand je vous ai vue, vous étiez comme la mer quand je l'ai admirée à Port-en-Bessin, unie comme une glace, et vous m'avez, comme elle, caché vos terribles orages ».

Peut-être accompagnait-il quelquefois son beau-frère sur le terrain puisqu'Eugène Surville travaille avec « le bon Mr Pattu », ingénieur d'arrondissement chargé du rapport sur le projet de canal des Fosses du Soucy à Port-en-Bessin. Les promenades sur la plage et

le contact direct avec la mer l'ont marqué puisque dans une seconde version de l'ouvrage il reprend « ...quand je vous ai vue vous étiez comme la mer à Port-en-Bessin ».

Plus tard il décrit la « bonne société » bayeusaine au tout début de *La Femme Abandonnée*, nouvelle parue en 1832. Ce qu'il y écrit s'inspire directement de sa propre expérience : « En 1822, au commencement du printemps, les médecins de Paris envoyèrent en Basse-Normandie un jeune homme dont la convalescence exigeait un repos complet, une nourriture douce, un air froid et l'absence totale de sensations extrêmes. Les grasses campagnes du Bessin et l'existence pâle de la province parurent donc propices à son rétablissement. Il vint à Bayeux, jolie ville située à deux lieues de la mer, chez une de ses cousines. »

1854 : « Le Val de Commes », Gabriel Joret-Desclosières (1828 – 1913)

Quinze ans plus tard, en 1854, Gabriel Joret-Desclosières publie sous le nom de René Trungy, *Le Val de Commes* dont une partie de l'action se déroule à Port-en-Bessin. Avocat auprès de la cour d'appel de Paris, Gabriel Joret-Desclosières est aussi conseiller général et maire de Longues. Érudit, il est l'auteur de nombreux ouvrages et présidera un temps la Société des Sciences, des Arts et des Belles Lettres de Bayeux. Son fils aîné, René (Louis Raoul) Joret-Desclosières (1857-1912) sera directeur des éditions Hachette, son épouse, Rose Templier étant la petite-fille de Louis Hachette, le fondateur de l'entreprise.

Le roman permet de connaître Port au milieu du XIX^{ème} siècle, au moment du développement des stations balnéaires. En effet, à cette époque, avant la construction du port, Port-en-Bessin est réputé pour ses bains de mer comme d'autres villages de la côte normande et l'hôtel de l'Etoile du Nord¹, face à la plage, s'est fait une spécialité des bains de mer en baaignoire.

En voici quelques extraits concernant Port :

« ... Cependant on commençait à distinguer le village de Port-en-Bessin, dont les maisons éclairées scintillaient au fond du vallon formé en cet endroit par une dépression de la côte.

- On m'a indiqué L'Étoile du Nord, cette auberge est-elle loin dans le village ?

- L'Étoile du Nord n'est pas une auberge, repartit le douanier avec

1 L'hôtel de l'Etoile du Nord devient le préventorium lorsqu'il est racheté par la comtesse Pillet-Will. C'est le grand bâtiment blanc sur la gravure de Maugendre



Gravure d'Adolphe Maugendre

un accent de nationalité blessée, c'est un bel hôtel, les chambres sont tapissées de papier ; l'hôtel est un peu au-dessous de la poudrière, le chemin que nous suivons passe au pied.

- Des familles de Caen et de Bayeux y passent la saison des bains ; il y vient même du monde de Paris.

L'honnête douanier n'avait pas exagéré, l'hôtel de L'Etoile du Nord n'était pas une auberge. Mr de Ménars se fit servir un souper confortable, qu'il arrosa d'une bouteille de Bordeaux. Ses forces réparées, le voyageur fut conduit dans une chambre fraîchement décorée, éclairée par deux fenêtres, donnant l'une sur la mer, l'autre sur la riche vallée de Commes... Un bruit de voix, qui s'élevait de la plage, arracha Mr de Ménars à ses souvenirs et attira ses regards vers le rivage. Des femmes et de jeunes mousses, armés de falots, s'agitaient au pied du flot, poussant des cris vers la haute mer, en élevant leurs lanternes comme s'ils eussent voulu se faire reconnaître. A ces cris, des voix mâles répondaient, paraissant sortir des vagues.

Mr de Ménars, lorsque ses yeux se furent habitués à l'obscurité, distingua, à une quarantaine de brasses du rivage, une flottille de quinze à vingt bateaux de pêche, les voiles carguées et sur leurs ancres ; des barques montées par un seul homme, conduisant à la godille, se détachaient des bateaux et s'avançaient rapidement vers le rivage ; le matelot manœuvrait pour aborder au point que lui désignaient les cris et le falot indicateur. Des corbeilles, remplies de poisson, furent tirées des barques, et, à peine la pêche eut-elle été étalée sur le rivage, que des poissonniers venus de la ville, et qui attendaient dans les cabarets l'arrivée de la marée, firent invasion sur la plage. Ce fut alors un spectacle plein d'animation et des plus originaux, que de voir ce mouvement de matelots, de femmes, d'enfants éclairés par la lueur rougeâtre des lanternes à vitre de corne ; tout cela, dominé par les cris et les jurons des poissonniers, se disputant chaleureusement aux enchères des lots de poisson, formait un tableau plein de contraste avec le calme de la mer et la silencieuse attitude de la flottille se balançant, gracieusement sur ses ancres... »

1881 : « Bouvard et Pécuchet », Gustave Flaubert (1821-1880).

Une trentaine d'années plus tard, Flaubert, va faire des recherches géologiques entre Port-en-Bessin et Ste-Honorine-des-Pertes pour coller à la réalité de ce qui sera son dernier roman, *Bouvard et Pécuchet*. Il va ainsi voyager pour trouver le lieu de l'action, et notamment en Basse Normandie à l'automne 1877, où il finira par installer ses héros entre Caen et Falaise à Chavignolles.

Au cours de ses voyages, Flaubert prend des notes très précises de ce qu'il voit, dans des Carnets : le Carnet 11 concerne son périple en Basse Normandie qui le conduit le mardi 25 septembre à Bayeux, Vaucelles puis de Port-en-Bessin à Ste Honorine des Pertes pour étudier la falaise des Hachettes.

Voici ce qu'il en retient :

« Falaise des Hachettes : Vallonnements d'herbes. Terre stratifiée grise, parfois noire comme du charbon de terre. Roches grises par strates. Petite grève de galets. Bancs de calcaire couverts de varech. La mer. Une porte comme la roche des Demoiselles à Étretat, mais en très petit. Filets d'eau douce tombant des rochers et qui clapotent pendant que la mer (murmure) <gronde>. C'est un duo. Dans les bancs de calcaire sur le sol, parmi les varechs, de longs sillons comme ceux que font les roues de voiture. De petits

galets remplissent ces sillons.

Des flaques (d'eau) d'une couleur blanc de plomb, dans le varech qui est brun chocolat. Des bergeronnettes sautent sur la grève. Éponges, ammonites incrustées dans le calcaire. Cette grève



s'appelle en partant de Port-en-Bessin, la grève des Grues, puis celle des Haches ou Hachettes. Et au loin, la pointe et raz de la Percée. »

Ces notes sont à la base d'une partie du chapitre III du roman : « Pécuchet avoua que leurs enquêtes jusqu'alors n'avaient pas été fructueuses ; et cependant les environs de Falaise, comme tous les terrains jurassiques, devaient abonder en débris d'animaux.

— J'ai entendu dire, répliqua l'abbé Jeufroy, qu'autrefois on avait trouvé à Villers la mâchoire d'un éléphant.

Du reste, un de ses amis, M. Larsonneur, avocat, membre du barreau de Lisieux et archéologue, leur fournirait peut-être des renseignements ! Il avait fait une histoire de Port-en-Bessin, où était notée la découverte d'un crocodile.... L'homme de Villers qui avait déterré la dent de mastodonte s'appelait Louis Bloche ; les détails manquaient. Quant à son histoire, elle occupait un des volumes de l'Académie Lexovienne, et il ne prêtait point son exemplaire, dans la peur de dépareiller sa collection. Pour ce qui était de l'alligator, on l'avait découvert au mois de novembre 1825, sous la falaise des Hachettes, à Sainte-Honorine, près de Port-en-Bessin, arrondissement de Bayeux.

Le voyage des Hachettes fut résolu. Bouvard et Pécuchet prirent la diligence de Falaise pour Caen. Ensuite une carriole les transporta de Caen à Bayeux ; de Bayeux ils allèrent à pied jusqu'à Port-en-Bessin. »

Any Allard

Suite de l'article dans le prochain numéro
à paraître au début de l'été

Sources :

Article paru sur le site de La Manche libre.fr le 17/09/2012. Balzac à Bayeux. Gérard Pouchain « Balzac et la Normandie », Edition Charles Corlet, mars 1997. Any Allard, Port en Bessin Insolite, Éditions Charles Corlet.

PORT EN BESSIN - HUPPAIN

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Toute l'actualité
de la mairie de
PORT EN BESSIN
- HUPPAIN en
temps réel

Avec Citykomi®,
l'application des
collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



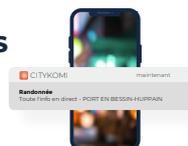
2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone



Mairie de Port en Bessin - Huppain
15 Rue Docteur Camille Huet
14520 PORT EN BESSIN-HUPPAIN
02 31 21 72 12



La parution de votre **PILÔTE** devient biannuelle.
Nous vous donnons donc rendez-vous au début de
l'été !